

12 Sports

Football/Nouveau calendrier des championnats professionnels D 1 et D 2 Le démarrage reporté aux 19 et 26 novembre prochains

F-K.O.M

Akanda/Gabon

Ce changement de programme est lié à plusieurs problèmes rencontrés par la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) et les responsables des clubs. Autre bonne nouvelle pour les clubs de D1 et D2 : la mise à disposition, depuis mardi dernier, de leurs arriérés de la subvention de la saison précédente et le paiement des 40% de l'année 2016-2017.

APRÈS deux reports (d'abord programmé pour le 15 octobre, puis repoussé au 5 novembre dernier), la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) a indiqué, hier, que le championnat national de première division professionnelle débiterait finalement le 19 novembre prochain. La deuxième di-

Photo : Wilfried MBINAH



Brice Mbika Ndjambou s'est réjoui de la mise à disposition de la subvention des clubs.

vision reprendra ses droits le 26 novembre. Quelques instants après avoir présenté ce nouveau

calendrier, le président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou, a expliqué les raisons de ces différents

renvois. La première serait liée à une difficulté technique n'ayant pas permis la finalisation des rapports

à soumettre à l'assemblée générale, initialement prévue le samedi 22 octobre dernier. Cette dernière a été finalement reprogrammée pour le 12 novembre prochain. La seconde raison est relative aux difficultés rencontrées par les clubs dans la constitution des dossiers à soumettre à la commission technique de la licence Club Linafp. « Les nouvelles dispositions réglementaires conditionnent la participation au championnat national par l'obtention d'une licence qui confirme que le cahier de charges exigé par la Linafp a été respecté. A cette situation s'ajoute l'exigence de démarrer la saison sportive avec les licences effectives et non des documents provisoires. Comme nous le faisons auparavant », a expliqué Mbika Ndjambou. Outre l'annonce de la reprise du championnat, il a également indiqué que les clubs de D1 et D2 perçoi-

vent, depuis mardi dernier, leurs arriérés de la saison écoulée. « Dans le même temps, la subvention pour le compte de la saison 2016-2017 est versée à ces derniers à près de 40% », a fait savoir le responsable de la Ligue. « C'est une première, depuis le lancement du championnat professionnel en 2012 », s'est-il exclamé. Selon Brice Mbika Ndjambou, la mise à disposition des fonds aux clubs dans les délais est due à la promesse faite par la nouvelle ministre des Sports, Nicole Christiane Assélé. « Elle avait pris l'engagement d'assurer la régularité du championnat et ainsi lui éviter des coupures qui ne sont pas de nature à favoriser la visibilité de la compétition et la compétitivité des clubs, notamment ceux engagés en Coupe d'Afrique (CF Mounana et Akanda FC, ndlr). Nous la remercions pour cela », a-t-il conclu.